

Procès-verbal

Assemblée générale ordinaire de l'Association SANTÉ SEXUELLE SUISSE

Jeudi 23 mai 2024, de 13h30 à 15h30, à Berne (Hotel Bern)

(SANTÉ SEXUELLE SUISSE ci-après SSCH)

1. Salutations par la co-présidence : Jacqueline Fellay et Noemi Grütter

Noemi Grütter souhaite la bienvenue et donne les indications techniques pour le bon déroulement de la séance.

47 personnes et organisations sont présentes aujourd'hui. Nous leur souhaitons la bienvenue, plus particulièrement à :

- l'association faseg - Fachverband sexuelle Gesundheit in Beratung und Bildung, représentée par Corinne Rietmann
- ALECSS - Association des spécialistes en santé sexuelle de Suisse latine : éducation – formation – conseil, représentée par Maria Chiara Pusterla
- Léonore Porchet, présidente de la fondation SSCH
- L'OFSP, représenté par Barbara Zwahlen
- L'Aide suisse contre le sida, représentée par Andreas Lehner
- Les deux personnes en charge de la traduction simultanée : Christine Grigull et Stéphanie Heckling

Une minute de silence est observée en hommage à notre chère et regrettée Anita, directrice engagée de SSCH jusqu'en 2014 : Anita Cotting nous a quitté-es le 31 décembre 2023.

Jacqueline Fellay rappelle la différence entre l'Association et la Fondation, ainsi que le fonctionnement des bulletins de vote. Aujourd'hui se tient l'AG de l'Association. Les échanges avec nos membres et les retours du terrain sont à l'honneur lors de cette séance.

Présentation de la composition actuelle du Comité SSCH, du Conseil de Fondation et du secrétariat.

Caroline Jacot-Descombes prend la parole pour donner des informations sur l'équipe. Plusieurs départs simultanés la déstabilisent : en % de travail, presque la moitié de l'équipe est absente ce qui crée un déséquilibre très important en termes de ressources humaines.

- Barbara Berger est en arrêt maladie depuis février et transmet ses salutations à l'Assemblée ; c'est en sa qualité de directrice adjointe que Caroline prend la parole à sa place aujourd'hui.
- Également en arrêt maladie : Nadia Lehnhard et Stefania Maddalena
- Céline Berset est en congé maternité (retour prévu cet été)

- Sofia Fisch donne un nouveau tournant à sa vie professionnelle et a décidé de quitter SSCH à fin mai
- Christine Sieber partira à la retraite, également à fin mai
- Nadia Ben Said, excusée aujourd'hui, quittera sa fonction à SSCH au mois de juillet : le Conseil de Fondation a en effet dû faire le choix difficile de supprimer un des deux postes de la communication pour des raisons financières.

Tout ceci implique un peu moins de réactivité de la part des personnes du secrétariat et nous vous remercions de votre compréhension.

Jacqueline remercie à l'équipe pour son engagement et sa constance.

Elle invite les membres de l'Assemblée à consulter les activités réalisées en 2023 dans le [>Rapport annuel SSCH 2023](#)

Louise Gourlaouen et Estelle Robert sont désignées scrutatrices.

2. Approbation de l'ordre du jour

Une adaptation est proposée de l'OJ envoyé le 23 avril : il s'agit de présenter le *pt. 5 Budget et répartition des cotisations* après le *pt. 8 Modification des statuts*

Plusieurs personnes n'ont pas reçu les documents du 23 avril et demandent à ce que cela soit pris en compte : ces personnes sont invitées à se manifester auprès d'Erika en fin de séance, de manière à identifier le problème et à refaire un test par email.

>>> L'équipe et le Comité discutent et proposent une nouvelle procédure pour l'an prochain (envoi postal, accusés réception des mails etc...)

L'ordre du jour modifié est accepté à l'unanimité.

3. Approbation du PV de l'Assemblée générale du 1^{er} juin 2023

Ce procès-verbal est consultable en ligne sur le site SSCH [>Lien](#) et figurait sur l'ordre du jour envoyé en même temps que la convocation.

Marine Kern, stagiaire à Eden Fertilité, demande des rectifications concernant le point de l'adhésion de l'organisation comme membre collectif SSCH en 2023 :

- ✓ Eden Fertilité est laïque depuis sa création. Il n'a jamais interdit l'usage du préservatif durant les périodes fertiles.
- ✓ Ronda Léchaire-Callahan, directrice, a suivi un CAS en santé sexuelle en 2020 ou 2021 et a ouvert une maison de naissance « Eden » derrière le CHUV.
- ✓ Eden Fertilité reconnaît le droit des personnes à l'autodétermination au sujet de l'IG et à une prise en charge professionnelle respectant les droits humains et sexuels.
- ✓ Beaucoup de personnes ayant fait la formation d'Eden Fertilité s'orientent maintenant vers Sensiplan pour un complément de formation.
- ✓ 4 personnes de Eden Fertilité en Valais souhaitent collaborer avec les SIPE : une présentation a été faite aux SIPE.

Le procès-verbal de l'AG du 1.6.23 est accepté à l'unanimité, avec les modifications susmentionnées.

4. Approbation des comptes 2023

Comptes de la Fondation 2023

Pour information, les comptes 2023 de la Fondation sont présentés (CHF 1'557'492.-). Ils ont été approuvés le 27 mars 2024 par le Conseil de Fondation. Les détails figurent en page 22 du >[Rapport annuel SSCH 2023](#)

Comptes de l'Association 2023

Béatrice Détraz, en charge de la comptabilité à SSCH, présente les comptes 2023 de l'Association (qui recueillent les cotisations des membres SSCH) : ils se soldent par un bénéfice de CHF 1'691,55. La révision des comptes a eu lieu le 12 mars 2024 et le rapport de la vérificatrice et du vérificateur, Catherine Stangl et Michel Graf, attestant que la comptabilité a été tenue correctement, est lu par Catherine Stangl.

✓ *Suppléance* : Angélick Schweizer

Les comptes 2023 de l'Association sont approuvés à l'unanimité par l'Assemblée qui donne décharge au Comité de l'Association, à la trésorière Béatrice Détraz, ainsi qu'au vérificateur et à la vérificatrice, en les remerciant pour leur travail.

5. Comité

a. Au revoir à Catherine Telley et Laura Russo

Catherine a décidé de quitter le Comité SSCH après 8 années d'engagement. Elle présidait également la Commission Interruption de grossesse. Active plus de 20 ans dans le domaine de la santé sexuelle, elle a choisi désormais de s'engager dans le domaine de la proche aide.

Jacqueline lit quelques mots préparés à son attention, en guise de remerciement pour son engagement, et lui remet un petit présent.

Laura n'est pas présente aujourd'hui (examen de Master). Elle s'est engagée au Comité en 2019 puis au Conseil de Fondation en 2020. Elle a été membre très active du Réseau Jeunes SSCH dès sa création. C'est avec conviction, créativité et enthousiasme qu'elle a porté la voix des jeunes au Comité durant ces 5 années. Nous la remercions et nous réjouissons de pouvoir continuer à bénéficier de ses contributions au sein du Conseil de Fondation.

Noemi fait un *selfie* avec l'Assemblée en guise de « remerciement instantané » à son attention.

b. Élection d'Alain Léo Pfammatter

Son parcours est détaillé dans le CV envoyé par email.

Alain a d'abord approché la santé sexuelle par son travail de prévention par les pairs auprès de l'Antenne Sida vaudoise. Intérêt pour la formation en santé sexuelle en 2004, puis diplôme en 2006. Poste aux SIPE de Martigny (avec Jacqueline).

Il a rejoint la fondation PROFA en 2007 comme conseiller, puis responsable en 2009 et enfin adjoint de service depuis 2020 ; donc triple casquette : 40% sur le terrain, 50% de gestion équipe, 10% adjoint de service.

Ancien membre du Comité d'ALECSS (toujours membre ALECSS actuellement)

Alain a également émis le souhait de rejoindre le Conseil de Fondation SSCH.

La candidature d'**Alain Léo Pfammatter** est acceptée à l'unanimité par l'Assemblée.

✓ Pour rappel, le Comité compte 6 membres actuellement (y.c. Alain) : 9 places peuvent encore être pourvues.

Le Comité est actuellement constitué par :

Nom / Name + E-Mail	Coordonnées prof. / beruflich
FELLAY-JORDAN Jacqueline Co-présidente jacqueline.fellay@sipe-vs.ch	Conseillère en santé sexuelle, centres SIPE Valais, intervenante dans le DAS en santé sexuelle
GRÜTTER Noëmi Co-présidente noemi.gruetter@hotmail.com	Alliance Coordinator, Global Alliance for Green and Gender Action
BERRUT Sylvan s.berrut@bluewin.ch	Collaborataire au Pôle trans du Checkpoint Vaud
BÖHM Jannik info@jannik-boehm.ch	Éducateur sexuel, Social Justice & Radical Diversity Trainer, politologue
GOURLAOUEN Louise louisegourlaou1@gmail.com	Étudiante en psychologie à l'Université de Genève et membre du Réseau Jeunes SSCH
PFAMMATTER Alain Léo alain.pfammatter@profa.ch	Adjoint de la cheffe de service, responsable psychosocial et conseiller en santé sexuelle à la Fondation PROFA, Bureau Renens VD

6. Admission de nouveaux membres de l'Association

Noemi rappelle : selon les statuts, les candidatures des personnes et organisations sont reçues par le Comité SSCH qui les valide et fait ensuite des recommandations à l'Assemblée générale (consultation par mail du Comité le 28 mars 2024). Les détails sur le processus d'élection selon nos statuts se trouvent [sur ce lien](#). Toute personne ou toute organisation devenant membre de SSCH adhère aux [>buts et principes de base de l'Association](#) (identiques à ceux de la Fondation SSCH).

En 2024, le Comité recommande l'adhésion des nouveaux membres suivants :

Membre collectif (1) :

Lust & Frust, présentation par Lilo Gander, directrice > [Lust und Frust – Wer wir sind / was wir wollen](#)

Ce service spécialisé en éducation sexuelle a fêté ses 20 ans d'existence en 2020. C'est une prestation des services de santé scolaire de la ville de Zurich pour coordonner les questions relatives à la sexualité des jeunes de 10 à 21 ans, et offrir un soutien aux professionnel·les en contact avec eux (enseignement, travail social etc.) Ce service est financé par le département de l'éducation et du sport de la ville de Zurich.

L'Assemblée générale approuve à l'unanimité et sans abstention l'adhésion de **Lust & Frust** comme membre collectif SSCH.

Membres individuel·les (30) :

1. Albert Christian Dr. Med. - Schulärztliche Dienst Bern Nord
2. Aleixendri Clémentine, Gland – journaliste et assistante à l'intégration
3. Brauer Judith, Rüschlikon – Ärztin und internationale Zusammenarbeit
4. Brauer Viviane, Zollikofen – Fachärztin für Gynäkologie und Geburtshilfe
5. Brischoux Sophie, Bern – formatrice en santé sexuelle CFSS
6. Brunner Joana, Stüsslingen – Sozial- und Sexualpädagogin
7. Brunner Marianne, Zürich - Sexologin
8. Buchli-Schneider Michelle, Fläsch - Sexualpädagogin
9. Cavallari Luna, Gümlingen – Pflegefachfrau
10. Dümmel Saskia, Zürich – Sozialpädagogin und Sexologin in Ausbildung
11. Eugster Lea, Rapperswil – Sexologin, Einzel- und Paarberatung
12. Frei Andrea, Zürich – CAS sexuelle Rechte
13. Graf Michel, Lausanne – « préretraité très actif » (anc. directeur Fondation PROFA)
14. Graf Sabine, Boll – Hebamme
15. Hehlen Alaya, Bex – assistante socio-éducative
16. Held Natalie, Uttwil – Hebamme, MAS Sexologie
17. Jung Valérie, Genève – conseillère en santé sexuelle
18. Lanz Elena, Bern - Sozialarbeiterin
19. Marthe Cathrin, Ins - Ergotherapeutin
20. Minder Laura, Bern - Sexualpädagogin
21. Periz Slobodanka, Wohlen – Sexologin
22. Schegg Beat, Diemerswil – Sexualpädagoge
23. Schmid Sara, Hünibach – Fachperson sexuelle Gesundheit
24. Schmid-Hotz Vivienne, Altendorf – Sexualpädagogin und Therapeutin
25. Stillhart Nina, Dietlikon - Sozialarbeiterin FH und Sexualpädagogin
26. Surmont Agathe, Cornol – spécialiste en santé sexuelle
27. Vladaj Nisjeta, Vouvry - études de genre + DAS sexologie
28. Von Mühlén Lea, Zürich – Fachberaterin und Sexologin (Fapla St Gallen)
29. Wurmser Léonie, Zürich - Sexualpädagogin
30. Zehnder Jonas, Bern – Lehrperson und Sexualpädagoge

L'Assemblée générale approuve à l'unanimité avec 1 abstention l'adhésion des 30 membres individuel·les précité·es.

7. Modification des statuts article 8, chiffre 6

Introduction : situation actuelle internationale (Noemi)

Noemi est active depuis une dizaine d'années au sein de différentes ONG internationales dans le domaine de l'égalité des genres, des droits des femmes, de la santé et des droits sexuels et reproductifs. Actuellement, elle coordonne une alliance de 500 organisations qui travaillent sur l'intersection de la justice climatique et de l'égalité des genres dans le monde.

Ce que nous observons depuis quelques années au niveau international est le suivant :

- Au niveau international, il y a un *backlash* concernant l'égalité des sexes. Cela va des lois sur l'avortement qui nous ramènent des décennies en arrière et qui suppriment aux personnes qui peuvent tomber enceintes le droit de décider si elles veulent garder cette grossesse, jusqu'à la violence toujours plus grande envers la communauté LGBTIQ.
- Ces développements s'inscrivent dans une stratégie à plus long terme visant à promouvoir un agenda politique antiféministe, anti-LGBTQIA+ et hostile aux droits humains, porté par plusieurs groupes et malheureusement aussi par des états. Ces mouvements disposent de ressources financières extrêmement importantes, provenant principalement des États-Unis et d'associations religieuses.
- Au niveau international, on constate une baisse des dons publics et privés aux organisations qui travaillent dans le domaine de la santé sexuelle et reproductive et des droits qui y sont liés.
- Alors que les ressources financières diminuent, il y a parallèlement davantage d'attaques pénales, de mouvements anti-droits/anti-choice qui visent spécifiquement à affaiblir les ressources financières et humaines des organisations.

Ce que nous pouvons faire, c'est nous renforcer mutuellement dans la solidarité, continuer à collaborer dans des réseaux internationaux, comme avec l'IPPF¹, où SSCH représente la Suisse.

Dans ce contexte, Noemi donne la parole à Caroline pour décrire la situation spécifique de SSCH.

Situation actuelle SSCH (Caroline)

Après discussion avec l'équipe et avec les instances SSCH, il nous a semblé important d'informer nos membres :

La Fondation comme beaucoup d'ONG doit toujours chercher de l'argent chaque année. Nous avons anticipé des difficultés à venir l'année dernière mais nous avons voulu garder un scénario relativement optimiste et conserver les postes afin de maintenir l'expertise au sein de SSCH et la qualité qui y est liée. Cette année, cela n'est plus possible car des difficultés financières actuelles et futures sont inévitables.

Les raisons principales sont la fin du soutien financier de la Fondation Oak et les coupes régulières sur notre subvention principale provenant de l'OFSP, qui seront très importantes l'année prochaine. Nous avons déjà pris des mesures dont malheureusement un début de réduction de

¹ International Planned Parenthood Federation

l'équipe avec le licenciement de Nadia Ben Said, qui occupe le poste de responsable de la communication. Lola Favre reprendra cette fonction dès août. La communication continuera à être assurée de manière recentrée mais toujours professionnelle. D'autres mesures sont en cours pour cette année et nous vous tiendrons au courant des changements qui vous concernent.

Ces prochains jours, les membres de SSCH vont recevoir une communication reprenant les informations transmises aujourd'hui, puis une seconde communication à fin août.

Nous devons repenser l'organisation dans son entier. Tout comme vous sur le terrain, nous subissons aussi des attaques. La majorité des donateurs ne financent pas le fonctionnement d'une organisation (par ex communication, coordination, administration, secrétariat). Il faut trouver des fonds privés. Un plan d'action est en œuvre dans cette situation de crise. À noter que cette réflexion est ouverte avec nos instances depuis plusieurs années, indépendamment de la situation actuelle.

>>> Dans ce contexte, nous avons besoin de revenus supplémentaires non liés (comme dans toutes les autres organisations) pour assurer notre rôle de faïtière. Ces fonds non liés reposent principalement sur les cotisations de nos membres.

Proposition d'augmentation des cotisations

Pour ces raisons, le Comité propose une augmentation des tarifs comme suit :

- Pour les membres individuels CHF 100.- (au lieu de CHF 60.- actuellement)
- Pour les membres collectifs une cotisation entre CHF 250.- et 5'500.- (au lieu de 400.-), en fonction du chiffre d'affaires de l'organisation. Les organisations avec un CA inférieur à CHF 500'000.- paieraient ainsi moins qu'actuellement.

Chiffre d'affaires de l'organisation (CHF)	Montant de la cotisation annuelle (CHF)
Entre 0 et 500'000.-	250.-
Entre 500'000.- et 1 million	1'000.-
Entre 1 et 5 millions	2'500.-
Entre 5 et 10 millions	3'500.-
Entre 10 et 30 millions	4'500.-
Supérieur à 30 millions	5'500.-

- Principe : ce système serait basé sur un rapport de confiance avec vous, il n'y aurait de contrôle des CA communiqués. Nous avons calculé une projection qui comporte une assez grande marge d'erreur : en cas d'acceptation de ce système, cela permettrait de doubler le montant des cotisations actuelles et ce serait une contribution non négligeable dans la situation actuelle.
- Le cœur de notre organisation est constitué par nos membres et nous souhaitons ouvrir une discussion participative aujourd'hui.
- Et pour rappel, le prix de la cotisation ne doit pas être un obstacle à une adhésion, c'est pourquoi nous invitons toute personne à échanger avec nous à ce sujet pour trouver une solution adaptée.
- SSCH a besoin d'une réponse aujourd'hui : les budgets sont en train de d'être fixés en ce moment.

Discussion et réactions de l'Assemblée

Cotisations collectives

- ❖ Comme mentionné au pt. 2, plusieurs membres déplorent ne pas avoir reçu les documents, ou alors tardivement.
- ❖ La procédure usuelle serait que le Comité fasse une proposition puis ouvre la discussion avec les membres, et enfin que la décision finale soit votée par l'AG.
- ❖ Précisions nécessaires concernant la cotisation collective selon le CA :
 - De manière générale, le tableau présenté nécessite des clarifications
 - L'échelle proposée apparaît peu logique
 - Serait pris en compte : uniquement le budget du service de santé sexuelle qui est membre (et non de l'organisation globale)
 - Ex. Lust&Frustr : prise en compte du budget de l'antenne Lust&Frustr (et non pas du CA global du Service de médecine scolaire de la Ville de Zürich duquel elle dépend)
 - Ex. S&X Sexuelle Gesundheit Zentralschweiz: prise en compte du budget du service Education sexuelle (et non pas du CA global incluant le Check Point)
 - Discussions nécessaires au cas par cas, au vu de la diversité et de la complexité des structures de nos membres collectifs
 - Le mot « CA » est donc problématique : il est impératif de clarifier ce point en cas de modification des statuts.
 - Ce système existe déjà dans d'autres faitières, SSCH ne serait pas la seule à l'utiliser.
 - De nombreux centres ont déjà des contrats de prestation. Une cotisation de plus de 1'000.- serait très élevée dans leur cas.
 - Avec le nouveau système proposé par SSCH, la cotisation collective la plus basse s'élèverait à 250.- par an (contre 400.- actuellement) : de nombreux centres vont se situer dans cette case (CA inférieur à 500'000.-) et SSCH risque de perdre de l'argent au lieu d'en gagner.
 - De même, il n'y a certainement pas ou peu d'organisations dont le CA sera supérieur à 5 Mio : proposer un seul montant pour tous les membres collectifs à 500.- puis éventuellement, de réfléchir plus tard à un échelonnement selon le CA/budget.
- ❖ Certains membres (antennes sida) sont membres à la fois de SSCH et de l'ASS. Ils ne pourront plus adhérer aux deux et devons choisir.
- ❖ Pourquoi ne pas s'accorder sur une adhésion forfaitaire : une seule adhésion collective pour ALECSS (ou faseg)/ASS/SSCH ?

Cotisations individuelles

- ❖ Pour les personnes indépendantes, passer à 100.- au lieu de 60.- par année ne va pas de soi. Un exemple avec la thématique Sexualité et Handicaps : au final, peu de bénéfice à être membre de la faitière, même si SSCH se dit ouvert à offrir ses plateformes pour le handicap. Après quelques tentatives cela n'a pas fonctionné.
- ❖ Le cas existe aussi de personnes à la fois membre collectif et individuel : le coût annuel sera trop important.
- ❖ De nombreuses personnes sont membres de diverses associations ; si la cotisation augmente, ces personnes devront faire des choix et résilier certaines de leurs adhésions.

Sur le processus d'augmentation des cotisations, de manière générale

- ❖ Besoin de simplifier le processus : proposition puis consultation.

- ❖ Au vu des éclaircissements nécessaires mentionnés précédemment, un vote ce jour ne semble pas adapté.
- ❖ Jannik explique que le Comité s'est penché sur deux versions à proposer aujourd'hui. La première – non retenue – était de donner au Comité les compétences pour fixer le montant des cotisations. Cela aurait pu être une alternative mais juridiquement il n'est pas possible de proposer cette version cette année.
- ❖ En référence à l'Art. 7-Chiffre 2² des [statuts de l'Association](#), il n'est pas possible de voter sur une modification des statuts aujourd'hui.

Requête de Michael Ganz, responsable seges – Sexuelle Gesundheit Aargau :

1. Consultation des membres en premier lieu
2. Renvoi des deux objets au Comité (cotisations individuelles et cotisations collectives)

Avec 36 votes pour, 7 votes contre et 4 abstentions, l'Assemblée générale approuve le renvoi de l'augmentation des cotisations individuelles et collectives au Comité, avec au préalable une consultation des membres.

Prochaines étapes :

- Consultation des membres
- Discussion au Comité
- Présentation de la proposition du Comité lors d'une AG extraordinaire uniquement dédiée à ce point, en ligne (pour ne pas trop charger nos membres) : courant été 2024.

8. Budget 2024 de l'Association et répartition des cotisations 2024

Le budget de fonctionnement de l'Association pour 2024 (sans augmentation des cotisations) est estimé à CHF 34'500.- et le poste principal reste les cotisations.

✓ *Aucun commentaire.*

Le budget 2024 de l'Association est approuvé à l'unanimité et sans abstention par l'Assemblée.

Le Comité de l'Association propose aux membres de maintenir la même clé de répartition, à savoir 80% pour la Fondation et 20% pour l'Association.

L'Assemblée générale approuve à l'unanimité avec 1 abstention la clé de répartition suivante pour 2024 : 80% des cotisations 2024 seront versées à la Fondation SANTÉ SEXUELLE Suisse ; 20% des cotisations 2024 resteront sur le compte de l'Association.

9. Divers

Départs et remerciements

Un merci particulier à **Christine Sieber**, après 12 années à SSCH au poste de responsable Accès, Migration et Savoir. Jacqueline prend la parole pour saluer son travail : ressource intarissable pour

² L'Assemblée générale délibère à la majorité simple des membres présents. La modification des statuts ainsi que la dissolution de l'Association ne peuvent être décidées qu'à la majorité des deux tiers des membres présents.

le terrain, engagée pour la défense des droits sexuels en général et du droit à l'avortement en particulier, présidente rigoureuse, juste et efficace de la Commission nationale de la formation et du Titre professionnel – « spécialiste en santé sexuelle » qu'elle a par ailleurs toujours défendu avec force et conviction, son sens du détail et son infatigable énergie vont nous manquer ; nous lui souhaitons une très agréable retraite, bien méritée.

Chaque membre de l'équipe lui remet une fleur pour former un « bouquet d'au revoir ».

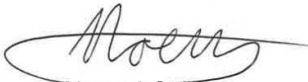
Des remerciements également à **Sofia Fisch** qui a su mener de front la coordination du Réseau jeunes (dont la conduite de A à Z du projet de la BD [THE SEXPLORERS - Boutique en ligne \(sante-sexuelle.ch\)](https://www.sante-sexuelle.ch)) et plusieurs campagnes de plaidoyer, de manière active et très engagée, en collaboration avec Susanne.

Nos pensées vont également à **Nadia Ben Said** que nous remercions pour sa solidarité et sa compréhension pour la situation. Nadia reste avec nous jusqu'à fin juin. Elle a contribué de manière très professionnelle au renforcement de notre communication et, entre autres, dirigé la campagne Ma santé, mon choix : [Nous déposons la pétition « Ma santé – Mon... | Santé Sexuelle Suisse \(sante-sexuelle.ch\)](https://www.sante-sexuelle.ch). Nous lui souhaitons le meilleur pour la suite.

Le mot de la fin par Jacqueline : le Comité accueille très volontiers de nouvelles personnes. Un grand merci à toutes les personnes bénévoles et salariées pour leur travail et leur solidarité constructive et critique : leur engagement fait la force de SSCH.

*** La séance se termine à 15h45 et les échanges se poursuivent
de manière conviviale autour d'un café ***


Jacqueline Fellay
Co-présidente


Noemi Grütter
Co-présidente

La prochaine Assemblée générale <u>ordinaire</u> de SANTÉ SEXUELLE SUISSE aura lieu le Jeudi 23 mai 2025 de 13h30 à 16h30 à Berne

Pour le PV : Erika Portay, 7.6.24